**Université 8 mai 1945 -Guelma-**

**Faculté des lettres et des langues étrangères**

**Département des lettres et de la langue française**

**Module** Initiation aux langues de spécialité

**Niveau** L3

**Semestre** 5

**Enseignante responsable** Sabrina Tlemsani

**Année universitaire** 2023-2024

 **Cours 4** Langue de spécialité : structure linguistique, lexique et formation des mots

**Objectifs du cours** A la fin du cours l’étudiant sera capable de :

-Identifier la structure linguistique des langues de spécialité

- Identifier son lexique sa formation

**Plan du cours**

1. Structure linguistique de la langue de spécialité
2. Lexique et formation des mots
3. Les procédés de formation des mots
4. **Structure linguistique de la langue de spécialité**

Dans le discours technoscientifique, on constate une restriction du système des pronoms personnels sujets. Deux facteurs déterminent cela : le type de communication et le souci de subjectivité. Parmi les caractéristiques syntaxiques du discours technoscientifique, on peut citer :

* L’absence des deux pronoms personnels sujets (du singulier et du pluriel).
* Le pronom « nous » dit de modestie qui permet à l’auteur de garder une distance par rapport au message et d’assurer par ailleurs une certaine objectivité. Ce pronom est le plus souvent inclusif du fait que l’auteur est tout de même impliqué dans son discours, ex : « nous trouvons que … », « nous pouvons dire que … », « nous avons analysé… »
* L’emploi fréquent du pronom indéfini « on ».
* Le discours scientifique fait également usage des pronoms anaphoriques (des substituts grammaticaux : lui, elle, il(s), eux…). Ces pronoms sont des éléments de cohérence textuelle et un lien intra-phrastique entre deux ou plusieurs propositions de la même phrase.
* La prédominance du présent de l’indicatif est importante dans un discours scientifique, le présent à valeur de vérité générale ou intemporelle.
* Prédominance de la déclaration sur les autres types de phrases.
* Prédominance de la voix passive (par rapport à la voix active).
* Présence des marqueurs spatio-temporels ainsi que les articulateurs logiques (cause, conséquence, opposition, condition, etc.).
* Présence des adverbes de quantité, les articles partitifs et les adjectifs indéfinis.
* Prédominance de la fonction référentielle (par rapport aux autres fonctions du langage) en raison de l’effacement de l’émetteur et du récepteur au profit du référent

**2. Lexique et formation des mots**

Les langues de spécialité sont généralement traitées dans le cadre de la terminologie et les dictionnaires produits relèvent de la lexicographie spécialisée. Elles sont constituées en grande majorité de noms ainsi que d’adjectifs se rapportant le plus souvent à ces mêmes noms. Marie-Claude L’Homme (2004 : 60) souligne que les formes nominales sont de loin, les plus fréquentes dans les langues de spécialité et ce, parce que les concepts sont désignés et dénommés par des noms. Elle insiste sur le fait que les noms sont une catégorie centrale en terminologie. Pour la démarche en terminologie, elle écrit (2004 :25) : « *l’optique conceptuelle considère que l’ensemble des termes d’un domaine spécialisé est le reflet de l’organisation des connaissances dans ce domaine. Les termes dénotent des concepts qui sont reliés entre eux selon différentes modalités* ». Donc, le signe terminologique est l’association d’un signifié et d’un signifiant. « *Le concept (poursuit M-C L’Homme) est une représentation mentale qui retient les caractéristiques communes à un ensemble d’objets. Les objets du monde réel sont tous différents, mais il est raisonnable de penser que la représentation que nous nous en faisions retient l’essentiel de leurs caractéristiques, ce qui nous permet d’en reconnaître de nouveaux* ».

Cette conception est partagée par Honeste qui trouve que «*la terminologie qui adhère à une démarche conceptuelle utilise comme point de départ le concept et envisage le terme comme sa réalisation linguistique. Cette démarche qualifiée d’onomasiologique, veut qu’on isole un concept et qu’on cherche, par la suite, la ou les formes qui servent à le désigner* » (2004 :26). Pierre Lerat (1995 :50) pose la condition d’existence d’une terminologie conceptuelle parfaite par celle de l’existence des mots monosémiques : « *Les noms de notions seraient transparents si les termes étaient d’une part monosémiques et sans synonymes au sein d’une langue donnée, d’autre part strictement équivalents d’une langue à une autre en référence à la même notion* ».

 **3.Les procédés de formation des mots**

Pour former des mots en langues de spécialités, nous utilisons souvent des procédés spécifiques tels que la création de termes techniques, l’emprunt à d’autres langues, la composition de mots et la dérivation. Par exemple, dans le domaine médical, nous pouvons former des mots en utilisant des préfixes, des suffixes et des racines spécifiques pour décrire des concepts et des conditions médicales. De plus, les langues de spécialité peuvent également intégrer des acronymes et des abréviations pour faciliter la communication rapide et précise entre les experts du même domaine. C’est une manière efficace de développer un vocabulaire spécialisé dans différentes disciplines.

Les mots peuvent etre crées selon differentes situations :

1. **Situation de spécialisation** : des spécialistes communiquent entre eux dans leur cadre socioprofessionnel ou de spécialité → vocabulaire spécialisé : termes → terminologie. (la terminologie consiste à régler le sens d’un mot dans son emploi technique). La création de termes varie selon les époques et les domaines.

2. **Situation de vulgarisation** : lorsque des spécialistes s’adressent à des non-spécialistes ou que des non spécialistes discutent sur un sujet de spécialité → création d’un vocabulaire parallèle. Ex : jaunisse pour ictère, globule blanc pour leucocyte, gratte-cul pour cynorhodon → transformation du sens du mot spécialisé Ex : impliquer (passé du langage des mathématiques au langage courant)

 3. **Situation de quotidienneté** → vocabulaire du quotidien : lexies → lexicologie - d’une part vocabulaire fonctionnel - d’autre part un vocabulaire qui suit la mode et l’actualité : avant-gardisme, positionner, soixante-huitard …. On ne crée pas les mots de façon anarchique. Toutes les langues possèdent des règles et des modèles de formation des mots.

**Références bibliographiques**

1. Honeste, M-L (2004) « Les mots, les choses et les concepts : y a-t-il une différence entre nomenclature scientifique et lexique courant ? », in Les mot et les choses au 18e siècle, langue bien faite ? D, Reynaud et Ph, Selosse (éd.), Presses de l’Aristoloche, Lyon, pp 15-24.
2. Lerat, P (1995) les langues spécialisées, Paris.
3. L’homme, M-C (2004) La terminologie : principes et techniques, Les presses de l’Université de Montréal, Canda.
4. <https://fr.univ-batna2.dz/sites/default/files/fra/files/lsp-haddadi.pdf>.